

**APPEL D'OFFRES  
ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE ADMINISTRATIF  
DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN**

La Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan requiert des offres pour effectuer l'entretien ménager de son centre administratif.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître seront disponibles à compter du 25 février 2026 à la réception du centre administratif de la MRC de Beauce-Sartigan située au 2727, boulevard Dionne à Saint-Georges. Tout soumissionnaire devra se conformer aux exigences contenues dans les documents d'appel d'offres.

Ces documents seront aussi disponibles au Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO). Il est possible de trouver la documentation en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un représentant au 1 866 669-7326.

Une visite des lieux se fera sur rendez-vous seulement entre le 9 et le 13 mars 2026 en présence du directeur général ou de son représentant.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe scellée portant les inscriptions appropriées et être remise au bureau de la MRC de Beauce-Sartigan. Pour être admissible, toute soumission devra être présentée sur les formules fournies par la MRC avant 11 h, le 3 avril 2026 et être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total.

La MRC de Beauce-Sartigan ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil des maires et la MRC ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Donné à Saint-Georges, ce 25 février 2026



Éric Paquet, directeur général et  
secrétaire-trésorier  
MRC de Beauce-Sartigan



**MRC**  
**Beauce·Sartigan**

**ADDENDA N°1**  
**GARANTIE DE SOUMISSION**

**ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MRC DE**  
**BEAUCE-SARTIGAN**

**CONTRAT D'UNE DURÉE DE CINQ (5) ANS**  
**1<sup>ER</sup> MAI 2026 AU 30 AVRIL 2031**

Saint-Georges, le 25 février 2026

# ADDENDA N° 1

## GARANTIE DE SOUMISSION

---

Cet addenda fait partie intégrante des documents contractuels du présent appel d'offres, contient une (1) page et aura préséance sur tout autre document contractuel à l'exception du contrat lui-même.

Veillez accuser réception de l'addenda suivant et joindre une copie dûment signée à votre formule de soumission, à défaut de quoi votre soumission peut être rejetée.

### 1.0 GARANTIE DE SOUMISSION

La dernière phrase du 5<sup>e</sup> paragraphe de la page i est remplacée par la suivante :

Pour être admissible, toute soumission devra être présentée sur les formules fournies par la MRC avant 11 h, le 3 avril 2026 et être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % de la valeur avant taxes de la première année de la soumission.

Addenda émis le 25 février 2026

Reçu  
le :

---

Par :

---

Titre :

---